

Sujet : Eau arsénisée à Corbès

De : "contact@reaal.fr" <contact.05@reaal.fr>

Date : 25/02/2022, 11:03

Pour : gerard.scotto@gmail.com

Bonjour,

J'accuse réception de votre mail.

Le dossier de traitement des eaux de Corbès (arsenic) avance désormais.

Celui-ci est en effet porté par la REAAL.

D'ici quelques semaines, une communication élargie sera bien sûr faite sur le sujet.

La forme n'étant pas encore totalement calée à ce jour. Mais vous en serez bien évidemment avertis dans les meilleurs délais.

Stéphan GAY, Directeur REAAL